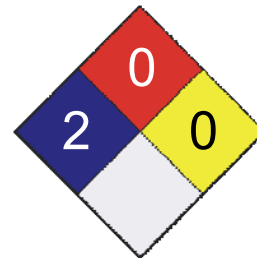


1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière	Cal-Shield (4148)
# CAS	Mélange
Usage du produit	Protecteur
Fabricant	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	/ 2
Inflammabilité	0
Danger physique	0
Protection individuelle	X



2. Identification des risques

Description générale des risques	ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX. Irritation de peau possible avec l'exposition prolongée.
Effets potentiels sur la santé à court terme	
Voies d'exposition	Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.
Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Organes cibles	Yeux. Système respiratoire. Peau.
Effets chroniques	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
Signes et symptômes	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Propan-2-ol	67-63-0	1 - 5

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins	
Contact avec les yeux	Rincer à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Rincer à grande eau froide. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
Inhalation	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions.
Avis aux médecins	Les symptômes peuvent être différés.

Conseils généraux

En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

5. Mesures de lutte contre le feu

Propriétés inflammables	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Pulvérisation d'eau. Brouillard. Poudre chimique. Mousse.
Méthodes d'extinction inappropriées	Pas disponible
Protection pour les pompiers	
Risques spécifiques provenant des produits chimiques	Pas disponible
Équipement de protection pour les pompiers	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
Produits dangereux résultant de la combustion	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène.
Données sur l'explosibilité	
Sensibilité aux chocs	Pas disponible
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Pas disponible

6. Procédures en cas de déversement

Précautions individuelles	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
Méthodes de contention	Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
Méthodes de nettoyage	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

7. Manutention et entreposage

Manipulation	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau.
Stockage	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles.

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Propan-2-ol	ACGIH-TLV MPT: 200 ppm LECT: 400 ppm OSHA-PEL MPT: 400 ppm
Mesures d'ingénierie	Ventilation générale adéquate.
Protection individuelle	
Protection pour les yeux et le visage	Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
Protection de la peau et du corps	Conformément aux directives de votre employeur.
Protection respiratoire	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH. Éviter l'inhalation des brouillards ou des vapeurs.
Considérations sur l'hygiène générale	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

Aspect	Liquide
Couleur	Ambrée
Forme	Liquide.
Odeur	Caractéristique
Seuil de l'odeur	Pas disponible
État physique	Liquide
pH	7.9 (Concentré)
Point de fusion	Pas disponible
Point de congélation	0 °C (32.00 °F)
Point d'ébullition	100 °C (212.00 °F)
Point d'éclair	Aucun à l'ébullition
Vitesse d'évaporation	Pas disponible
Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume	Pas disponible
Pression de vapeur	Pas disponible
Densité gazeuse	Pas disponible
Densité	1.01
Coefficient de répartition eau/huile	Pas disponible
Solubilité (H2O)	Complète
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
COV (Poids %)	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible
Pourc. de mat. volatiles	90

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
Conditions à éviter	Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
Matières incompatibles	Oxydants. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Propan-2-ol	16970 mg/l/4h rat

Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Propan-2-ol	4396 mg/kg rat

Effets d'une exposition aiguë

Yeux	Peut causer une irritation.
Peau	Peut causer une irritation.
Inhalation	Peut causer l'irritation des voies respiratoires.
Ingestion	Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.
Sensibilisation	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets chroniques	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Cancérogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens	
Propan-2-ol	67-63-0 A4 - Non classifié comme carcinogène humain
IARC - Groupe 3 (Inclassables)	
Propan-2-ol	67-63-0 Monograph 71 [1999], Supplement 7 [1987], Monograph 15 [1977]
Mutagénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Effets sur la reproduction	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
Tératogénicité	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.

12. Données écologiques

Écotoxicité Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.

Écotoxicité - Données de Microtox

Propan-2-ol 67-63-0 5 min EC50 Photobacterium phosphoreum: 35390 mg/L

Écotoxicité - Données de puce de l'eau

Propan-2-ol 67-63-0 48 Hr EC50 Daphnia magna: 13299 mg/L

Écotoxicité - Données d'eau douce d'algues

Propan-2-ol 67-63-0 96 Hr EC50 Scenedesmus subspicatus: >1000 mg/L; 72 Hr EC50 Scenedesmus subspicatus: >1000 mg/L

Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons

Propan-2-ol 67-63-0 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 9640 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 94900 mg/L [flow-through] (29 days old); 96 Hr LC50 Pimephales promelas: 61200 mg/L [flow-through] (31 days old)

Effets sur l'environnement	Pas disponible
Toxicité aquatique	Pas disponible
Persistence et dégradabilité	Pas disponible
Bioaccumulation /accumulation	Pas disponible
Coefficient de partage	Pas disponible
Mobilité dans l'environnement	Pas disponible
Information sur l'évolution des produits chimiques	Pas disponible

13. Élimination des résidus

Codes de déchets	Pas disponible
Instructions relatives à l'élimination des résidus	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Pas disponible
Emballages contaminés	Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Propan-2-ol 67-63-0 1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

Substances dangereuses CERCLA/SARA - Non applicable.

U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting

Propan-2-ol 67-63-0 Concentration de 1,0 % de minimis (seulement si construit par le processus acide fort, aucun avis de fournisseur)

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Safe Drinking Water Act (SDWA) Pas disponible

Drug Enforcement Agency (DEA) Pas disponible

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Propan-2-ol 67-63-0 Présent

U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Propan-2-ol 67-63-0 Présent

U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List

Propan-2-ol 67-63-0 Présent

U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Propan-2-ol 67-63-0 sn 1076; sn 2381 (fabrication de processus d'fort-acide)

U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Propan-2-ol 67-63-0 Risque pour l'environnement

U.S. - Rhode Island - Hazardous Substance List

Propan-2-ol 67-63-0 Toxique; Inflammable

Nom du stock	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Pays ou région		
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité	L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.
Date de publication	21-Juil-2011
Date en vigueur	21-Juil-2011
Date d'expiration	21-Juil-2014
Préparé par	Nu-Calgon Service Technique (314) 469-7000